



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE LA RÉDEMPTION

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

Chantal Tremblay, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité

QUE le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année 2022 seront déposés à la séance extraordinaire de la municipalité tenue le 9 septembre 2024 à 19h00.

Donné à La Rédemption, ce 4^e jour de septembre 2024.

Chantal Tremblay
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, Chantal Tremblay, directrice générale et greffière-trésorière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 heures et 18h00 heures le 4^e jour du mois de septembre 2024, à chacun des endroits suivants:

Bureau municipal et site Internet

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4^e jour de septembre 2024.

Chantal Tremblay, Directrice générale et greffière-trésorière